



VIRIDIS
environnement

**ON RETOURNE
À LA TERRE**
CE QUI PROVIENT
DE LA TERRE



**GUIDE
PRODUITS
ET SERVICES**
2025

PARTENAIRES DE VIRIDIS ENVIRONNEMENT DEPUIS 8 ANS

En 2017, Sollio Agriculture et plusieurs coopératives membres du réseau de Sollio Groupe Coopératif ont choisi d'investir dans cette solution durable qu'est le recyclage agricole des matières résiduelles fertilisantes (MRF). Cette décision d'affaires est le fruit d'une alliance naturelle entre des partenaires ayant à cœur un modèle d'agriculture respectueuse de l'humain et de l'environnement.

En devenant actionnaires majoritaires de Viridis Environnement, leader québécois en gestion de MRF, les coopératives appuient un modèle d'affaires basé sur les principes de l'économie circulaire. Cet engagement est en cohérence avec la structure coopérative qui vise à mieux servir les intérêts et les besoins des membres agriculteurs du réseau coopératif. D'autant plus que Sollio Groupe Coopératif a un rôle à jouer auprès de ses membres et de son réseau coopératif. Il a le devoir de les appuyer, de les outiller et de les accompagner dans leur volonté à réduire leur empreinte environnementale, à répondre aux attentes des consommateurs, mais aussi à faire face à la difficile adaptation aux changements climatiques.



VIRIDIS
environnement



TABLE DES MATIÈRES

L'ADN de Viridis Environnement

Page 04

Les MRF : un choix sensé

Page 07

Qualité et agronomie sans compromis

Page 09

Nos Produits

Page 11

Nos Services

Page 20

Sur le terrain avec vous

Page 25

L'ADN DE VIRIDIS ENVIRONNEMENT

Depuis bientôt 15 ans, l'équipe de Viridis Environnement consacre son savoir-faire à donner une seconde vie à des matières résiduelles fertilisantes (MRF). L'entreprise a grandi au fil du temps, mais l'esprit de famille, le souci environnemental et la passion qui nous animaient lors de sa fondation sont demeurés intacts. Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons que le recyclage agricole des matières résiduelles fertilisantes constitue un pan incontournable d'une économie circulaire et durable au bénéfice des producteurs agricoles.

En tant que leader en gestion des MRF au Québec, nous avons à cœur de bien desservir nos clients générateurs et agriculteurs partout au Québec et dans l'Est de l'Ontario. Avec professionnalisme et rigueur, nous offrons un service sur mesure ou clé en main en accord avec les grands principes de conformité environnementale, de contrôle des coûts et de respect des règles de l'art en agronomie.

Dans la première édition de ce Guide Produits et Services, vous trouverez la gamme des matières résiduelles fertilisantes organiques et minérales que Viridis Environnement vous propose ainsi que les services qui les accompagnent. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour de plus amples informations.

Bonne lecture!



Michel St-Germain

**Directeur général, cofondateur
et producteur agricole**

NOTRE MISSION

Recycler des matières résiduelles en les réutilisant pour nourrir le sol et les plantes, nous retournons ainsi à la Terre ce qui provient de la Terre.

NOTRE VISION

Être le catalyseur au Québec du changement dans la gestion des matières résiduelles par la passion de notre équipe et nos façons de faire avant-gardistes.



NOS VALEURS



Engagement

Agir pour le succès de l'entreprise et la satisfaction des clients par une implication active.



Écoresponsabilité

Adopter un comportement qui limite notre empreinte environnementale et qui s'inscrit dans la durabilité.



Efficacité / Performance

Être tourné vers l'excellence, la recherche constante d'amélioration et de gains de performance.



Intégrité

Agir avec respect et honnêteté en prenant des décisions justes, transparentes et équitables.

TÉMOIGNAGES DE PRODUCTEURS RECEVEURS



Johanne Bergeron, Yvon Guérard et Pierre-Yves Guérard

FERME SOMERSET INC. – PLESSISVILLE

Grandes cultures et opérateur de travaux à forfait

« Nous utilisons des matières résiduelles fertilisantes depuis les années 90, alors qu'on ne les appelait même pas encore MRF. Leur utilisation est bien intégrée dans notre régime de cultures au même titre que les fumiers. J'explique les avantages des MRF à mes clients agriculteurs et certains les ont adoptées aussi. »

Yvon Guérard



GROUPE DUO-LAIT INC. – SAINT-ROSAIRE

Grandes cultures et opérateur de travaux à forfait

« La matière organique que contiennent les MRF contribue grandement à la structure du sol. Elles renferment aussi beaucoup d'éléments mineurs, dont le soufre, que les agronomes recommandent pour améliorer la santé et le rendement des cultures. »

Steve Côté



FERME MIJANE S.E.N.C. – SAINT-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA

Grandes cultures et élevage vache-veau

« J'utilise deux types de MRF sur mon entreprise. Les boues de papetières aident à améliorer le pH tandis que les boues municipales apportent de la matière organique et contribuent à la fertilisation. Ce sont des amendements abordables et facilement disponibles. »

Jasmin Therrien



Plus que jamais l'agriculture fait partie d'une économie globalisée où il faut sans cesse se réinventer pour parvenir à tirer son épingle du jeu. Pour le producteur agricole qui souhaite dégager de meilleures marges en fin d'année, le contrôle des coûts de production constitue le nerf de la guerre.

La fertilisation représente un poste important de dépenses qu'il est possible de réduire sans compromettre le rendement et la qualité des cultures. Les matières résiduelles fertilisantes (MRF) peuvent avantageusement combler le manque de fertilisants organiques disponibles ou remplacer des amendements chaulants traditionnels et ceci, à coût moindre et parfois nul pour l'agriculteur.

Les avantages sont non seulement économiques, mais aussi environnementaux. Les experts (MELCCFP¹, Recyc-Québec, Réseau Environnement) s'entendent pour affirmer que le recyclage agricole des MRF, est non seulement souhaitable, mais essentiel dans une perspective de développement durable! En retournant ces matières au sol, on récupère des nutriments et du carbone tout en contribuant à réduire les impacts environnementaux dont les émissions de gaz à effet de serre. Voilà un argument supplémentaire pour opter pour une solution sensée!



Julie Belzile, agr.

**Directrice principale
Opérations**

¹ Ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les
changements climatiques,
de la Faune et des Parcs.

VIRIDIS ENVIRONNEMENT C'EST :

5 BUREAUX RÉGIONAUX

85 EMPLOYÉS

142 CLIENTS GÉNÉRATEURS

569 CLIENTS RECEVEURS

650 000 TONNES
DE MRF VALORISÉES
À CHAQUE ANNÉE





Se tourner vers les matières résiduelles fertilisantes (MRF) pour nourrir ou chauler ses sols, c'est choisir des amendements de qualité! Les MRF recyclées par Viridis Environnement doivent passer à travers un filtre serré de critères qui assure leur qualité et leur sécurité. La composition et la teneur en éléments nutritifs (N-P-K et oligoéléments) de chacune d'entre elles sont dûment validées par des analyses régulières.

Cendres, digestats, biosolides municipaux et agroalimentaires, amendements calciques et magnésiens : l'éventail de MRF disponibles chez Viridis Environnement permet de répondre à une variété de besoins et de s'adapter au contexte spécifique de chaque entreprise agricole.

Avec Viridis Environnement, chaque producteur agricole peut compter sur un accompagnement personnalisé, visant à allier besoin des cultures, santé des sols et respect de l'environnement.

Notre équipe des Services agronomiques regroupe des professionnels expérimentés. Elle se donne comme priorité de demeurer toujours à la fine pointe des connaissances techniques et des normes du secteur. Nos agronomes travaillent en étroite collaboration avec les conseillers techniques sur le terrain. Ils prennent en charge tous les aspects agronomiques, réglementaires et environnementaux touchant la valorisation des (MRF).

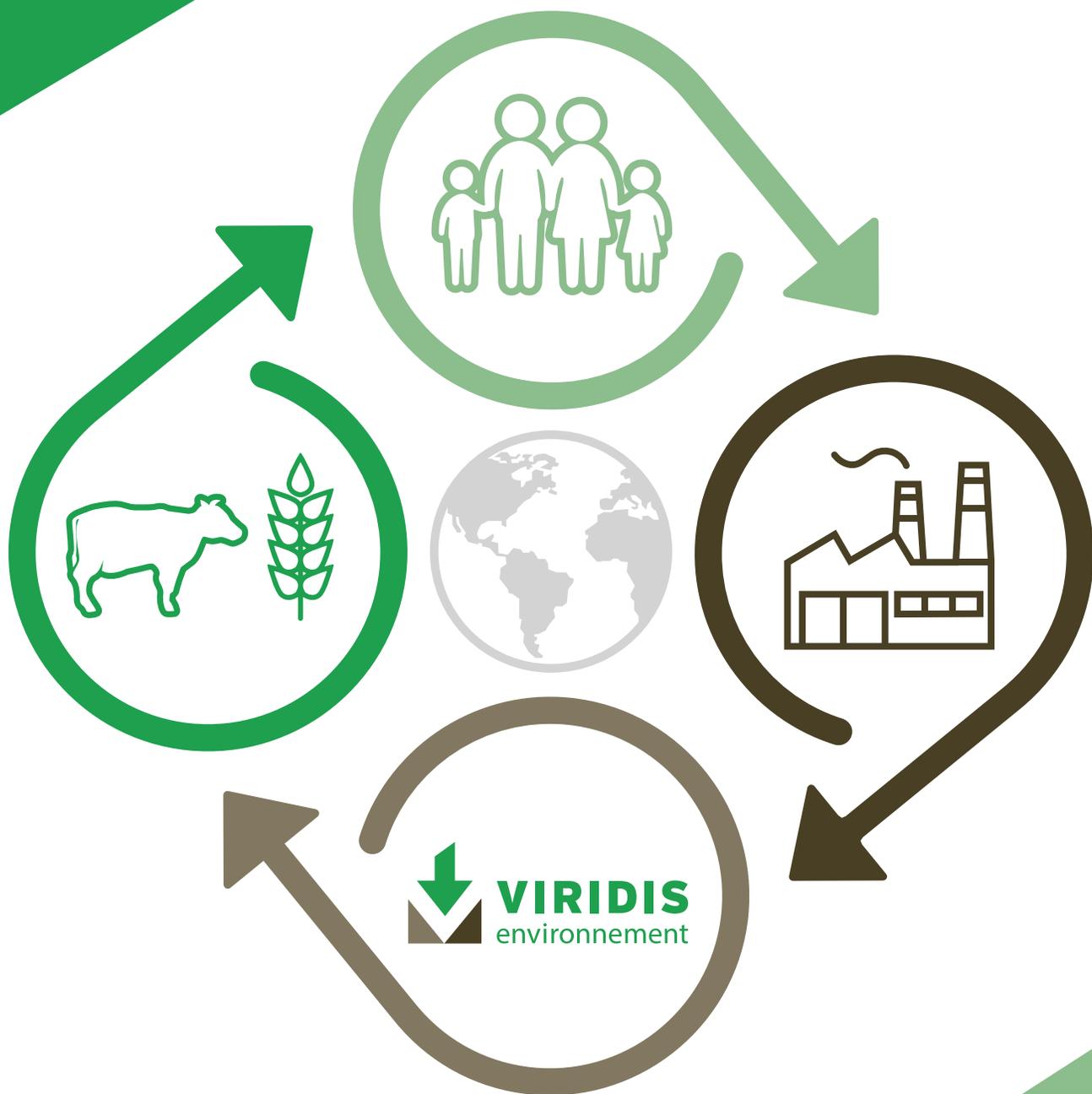
Faites confiance à l'équipe de Viridis Environnement : votre partenaire pour une agriculture durable et performante!



Sophie St-Louis, agr.

**Directrice principale
Contrôle qualité et cadre réglementaire**

PARTENAIRE
**D'UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**





① BIOSOLIDES MUNICIPAUX

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales ou de la collecte municipale des boues de fosses septiques.

CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Procure un apport important de matière organique.
- Constitue une source substantielle d'azote et de phosphore.
- Contribue à diminuer les coûts de fertilisation.

IMPORTANT

- L'épandage de biosolides municipaux est interdit dans les cultures destinées à la consommation humaine.
- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le plan agroenvironnemental de recyclage (PAER).

La distinction entre les types de biosolides municipaux provient des différents procédés de traitement utilisés par les stations d'épuration des eaux municipales que voici :



STATIONS MÉCANISÉES

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales utilisant différentes technologies de déshydratation.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision.



ÉTANGS AÉRÉS SOLIDES

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales avec technologie de déshydratation mécanique ou passive.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision.

1C



ÉTANGS AÉRÉS LIQUIDES

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales sans technologie de déshydratation.

Épandage avec épandeur à fumier liquide.

1D



DIGESTATS

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales avec technologie permettant la digestion anaérobie.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision.

1E



BIOSOLIDES CHAULÉS

Amendement organique fertilisant et chaulant provenant de stations d'épuration des eaux municipales avec technologie de déshydratation mécanique et de traitement à la chaux.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision.

1F



BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Amendement organique fertilisant provenant de la collecte municipale des boues de fosses septiques.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision ou liquide selon le produit.

② RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE

Amendement organique chaulant provenant du procédé de recyclage du papier.

1 produit disponible certifié par le Bureau de normalisation du Québec.

Livraison et entreposage au champ toute l'année.



Application avec un épandeur à fumier solide de précision.

CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Augmente le pH du sol.
- Améliore la structure du sol.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage.
- Procure un apport important de matière organique.
- Constitue un excellent complément aux lisiers.
- Améliore la rétention en eau des sols légers.
- Idéal sur les sols sableux et pauvres en matière organique.
- Peut servir de litière (seul ou en mélange avec de la ripe ou paille).
- Est utilisé pour l'encapsulation hivernale (recouvrement) des biosolides municipaux.
- Est exempt de mauvaises herbes.

IMPORTANT

- Rapport C/N élevé.
- Si le produit disponible n'est pas certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), la dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAER.

3 BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES

Amendement organique fertilisant provenant du traitement primaire et secondaire des eaux générées par les activités de fabrication du papier.

Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application avec un épandeur à fumier solide de précision.



CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Améliore la rétention en eau des sols légers.
- Contribue à diminuer les coûts de fertilisation.
- Est exempt de mauvaises herbes.
- Procure un apport important de matière organique.

IMPORTANT

- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAER.

4 RÉSIDUS LAITIERS

Amendement organique fertilisant provenant de différents procédés de transformation du lait.

CE PRODUIT

- S'avère une solution économique pour liquéfier des fumiers de bovins laitiers solides.
- Constitue une importante source de potassium.
- Procure un excellent apport d'oligo-éléments.
- Est accepté en production biologique.



IMPORTANT

- Entreposage possible seulement dans une fosse contenant déjà du fumier de bovins laitiers.
- Besoin d'un bon chemin d'accès vers la fosse.

5 CENDRES

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de matériaux organiques d'origines diverses.

Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application avec un épandeur à fumier solide ou un épandeur à chaux de précision.

CE PRODUIT

- Augmente et maintient le pH du sol.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage et de fertilisation.
- Constitue une importante source de phosphore et de potassium.
- Procure un excellent apport d'oligo-éléments : calcium, bore, manganèse et/ou magnésium selon le type de cendres.
- Est exempt de mauvaises herbes

IMPORTANT

- Si le produit disponible n'est pas certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), la dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAER.
- En Ontario, les modalités d'application doivent respecter la réglementation en vigueur.



BIOSOLIDES MUNICIPAUX

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biosolides municipaux.



PAPIER

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biosolides papetiers.

5C



BIOMASSE

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biomasse.

1 produit disponible certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et approuvé en production biologique par Écocert Canada.

1 produit disponible approuvé en production biologique par Écocert Canada.

6 AMENDEMENTS CALCIQUES

Amendement fertilisant et chaulant provenant de différents procédés industriels.

2 produits certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application à l'aide d'un épandeur à fumier solide.



CE PRODUIT

- Augmente le pH du sol | efficacité neutralisante élevée.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage.
- Améliore la structure du sol.
- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Procure un excellent apport d'oligo-éléments : soufre, magnésium selon le type d'amendement calcique.

IMPORTANT

- Si le produit disponible n'est pas certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), la dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAER.
- En Ontario, les modalités d'application doivent respecter la réglementation en vigueur.



OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



CATÉGORIES DE PRODUITS

		CRITÈRES DE DÉCISION									
		BESOINS						STOCKAGE		ÉPANDAGE	
		FERTILISATION				MATIÈRE ORGANIQUE	EFFET CHAULANT	SOLIDE	LIQUIDE	SOLIDE	LIQUIDE
		N - AZOTE	P - PHOSPHORE	K - POTASSIUM	OLIGOÉLÉMENTS						
BIOSOLIDES MUNICIPAUX											
Stations mécanisées		✓	✓		✓	✓		✓		✓	
Étangs aérés solides		✓	✓		✓	✓		✓		✓	
Étangs aérés liquides		✓	✓		✓	✓			✓		✓
Digestats		✓	✓		✓	✓		✓		✓	
Chaulés		✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	
Boues fosses septiques		✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓
RÉSIDUS DE DÉENCORAGE						✓	✓	✓		✓	
BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES		✓	✓			✓		✓		✓	
RÉSIDUS LAITIERS				✓	✓	✓			✓		✓
CENDRES											
Papier			✓	✓	✓		✓	✓		✓	
Biomasse			✓	✓	✓		✓	✓		✓	
Biosolides municipaux			✓	✓	✓		✓	✓		✓	
AMENDEMENTS CALCIQUES					✓		✓	✓		✓	

METTRE LA BONNE MRF AU BON ENDROIT

CRITÈRES DE DÉCISION														
CULTURES				DISPONIBILITÉ										
GRANDES CULTURES				ESTRIE	MONTÉRÉGIE	CHAUDIÈRE-APPALACHES	CENTRE-DU-QUÉBEC-LOTBINIÈRE	LANAUDIÈRE-AURICIE	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	QUÉBEC-BAS-SAINT-LAURENT	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ONTARIO	LIVRAISON À L'ANNÉE	
CONSUMMATION ANIMALE	CONSUMMATION HUMAINE	PRAIRIE / PÂTURAGE	MARAÎCHER											
														BIOSOLIDES MUNICIPAUX
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Stations mécanisées
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Étangs aérés solides
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Étangs aérés liquides
✓		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Digestats
✓		✓		✓	✓	✓	✓						✓	Chaulés
✓		✓		✓	✓	✓	✓			✓				Boues fosses septiques
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓			✓	RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓			✓	RÉSIDUS LAITIERS
														CENDRES
✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓		✓	Papier
✓	✓	✓	✓						✓	✓	✓		✓	Biomasse
✓		✓			✓	✓	✓	✓				✓	✓	Biosolides municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	AMENDEMENTS CALCIQUES

CATÉGORIES DE PRODUITS

 Certaines conditions peuvent s'appliquer

NOS SERVICES



GESTION DES MRF

Nous offrons un service sur mesure ou clé en main, allant du transport au recyclage des matières, selon des principes de conformité environnementale et dans le respect des règles de l'art en agronomie.



LOGISTIQUE

L'équipe Viridis offre une prise en charge complète qui débute dès le premier contact avec le producteur agricole jusqu'au suivi post-épandage de MRF incluant le dépôt des rapports d'activités au MELCCFP. Cet accompagnement découle d'une planification tenant compte des demandes, des besoins et des spécificités de l'entreprise agricole receveuse. Chaque projet de recyclage est unique et nous le savons!

TRANSPORT

Viridis Environnement opère sa propre division de transport. Notre importante flotte de camions ainsi que les partenariats développés au fil des années avec des transporteurs de confiance, nous permettent d'offrir un service de livraison au champ flexible et efficace.

Puisque nous avons à cœur la santé et la qualité des sols de nos clients receveurs, nous installons des tapis de livraison au besoin afin de limiter au minimum la compaction, un service exclusif à Viridis Environnement!

Notre équipe gère l'approvisionnement et encadre les livraisons pour s'assurer qu'elles s'effectuent à l'endroit prévu dans des conditions optimales et dans le respect des normes en vigueur. De plus, notre système de traçabilité détaillé nous permet de faire le suivi de toutes les matières que nous gérons à partir de l'usine jusqu'au champ.



ENTREPOSAGE

La stratégie d'entreposage privilégiée dépend des caractéristiques de la MRF choisie (ex : solide vs liquide) et de l'entreprise receveuse (ex : région, accès aux champs, proximité du voisinage, etc.). Parmi les options possibles figurent l'accumulation au champ, l'entreposage en fosse et l'entreposage externe. Le conseiller technique et le chargé de projet gèrent ensuite les livraisons en accord avec la stratégie choisie.

L'accumulation au champ devant s'effectuer selon des règles strictes, le conseiller technique détermine l'endroit idéal à cet effet. Si nécessaire, il recommande et met en œuvre des mesures spécifiques de mitigation, tel le recouvrement de l'amas de MRF par une autre matière (i.e. encapsulation).

Viridis Environnement dispose également de la plus grande structure de transbordement et d'entreposage de MRF au Québec. Cette infrastructure unique sur le marché se situe à Bécancour au cœur d'une région agricole dynamique. D'une capacité de 7 000 tonnes métriques, le Centre de Transfert et de Traitement des Matières Fertilisantes (CTTMR) demeure accessible à l'année assurant une flexibilité d'entreposage sans pareil.



ÉPANDAGE

Viridis propose un service clé-en-main aux agriculteurs ne disposant pas de l'équipement nécessaire à l'épandage. Advenant ce cas, nous coordonnons le chantier avec un opérateur de travaux à forfait local.

Le producteur agricole peut aussi choisir d'effectuer l'épandage lui-même. Le conseiller technique lui fournit alors un accompagnement sur mesure lors du chantier. Le conseiller va identifier les zones sensibles tels que cours d'eau, fossés, résidences, puits artésiens, etc. Au besoin, il calibre l'épandeur pour s'assurer de la précision du taux d'application. Il informe aussi le client sur les critères régissant l'incorporation et sur toute autre règle pertinente à sa situation. Bref, son rôle consiste à offrir au producteur tous les outils et informations nécessaires au respect des normes encadrant le recyclage des MRF.

NOTE : Selon la MRF impliquée et le contexte régional, une compensation financière peut parfois être offerte pour l'exécution des travaux d'épandage.



ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE SERVICES AGRONOMIQUES

L'élaboration du programme de fertilisation d'une entreprise agricole qui recourt aux MRF est le fruit d'une collaboration entre plusieurs professionnels. Viridis se charge de coordonner les communications entre ces différents intervenants.

L'équipe des services agronomiques de Viridis Environnement tient compte des demandes et besoins du producteur dans l'élaboration du plan agroenvironnemental de recyclage (PAER). Ce document destiné à l'utilisateur renferme les recommandations agronomiques et environnementales ainsi que les renseignements nécessaires à l'utilisation et à l'épandage adéquats de la MRF. Cet outil est transmis au conseiller technique de Viridis qui doit accompagner son client receveur dans l'application du plan.

Le PAER s'insère dans le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) de la ferme. Viridis communique donc avec l'agronome responsable du PAEF d'un agriculteur dès que ce dernier envisage l'utilisation de MRF sur sa ferme. Une communication constante entre les deux intervenants au service de l'agriculteur optimise la prise de décision et favorise la cohérence de la stratégie de fertilisation.

Chaque projet de recyclage et d'entreposage de MRF doit être encadré par un avis de projet (AP) ou une demande autorisation ministérielle (DAM). Toutes les démarches réglementaires liées au recyclage agricole des MRF sont entièrement prises en charge par Viridis Environnement. Nos agronomes experts effectuent donc toutes les démarches requises auprès du MELCCFP.



SUR LE TERRAIN AVEC VOUS



Notre équipe de conseillers.ères techniques, menée par des professionnels d'expérience, est présente partout dans la province de Québec et dans l'Est de l'Ontario. Elle accompagne les agriculteurs sur le terrain pour répondre à leurs besoins en leur offrant un service sur mesure. N'hésitez pas à contacter un de nos chefs d'équipe qui vous réfèrera au représentant de Viridis Environnement de votre région.



Roxanne Béliveau, dta
Conseillère technique en chef
Est du Québec

☎ 418 704-0883, # 313
✉ rbeliveau@viridis-env.com



Valérie Doucet, dta
Conseillère technique en chef
Ouest du Québec

☎ 450 813-4970, # 232
✉ vdoucet@viridis-env.com



Jacquelin Baril, dta
Conseiller technique en chef
Saguenay-Lac-Saint-Jean

☎ 418 695-5556, # 603
✉ jbaril@viridis-env.com



Paola Trépanier, agr.
Chef projet et
gestionnaire régionale
Estrie

☎ 819 791-4207, # 433
✉ ptrepanier@viridis-env.com



Joanie Bégin, dta
Chef projet et
gestionnaire régionale
Abitibi-Témiscamingue

☎ 819 860-9417
✉ jbegin@viridis-env.com

SIÈGE SOCIAL

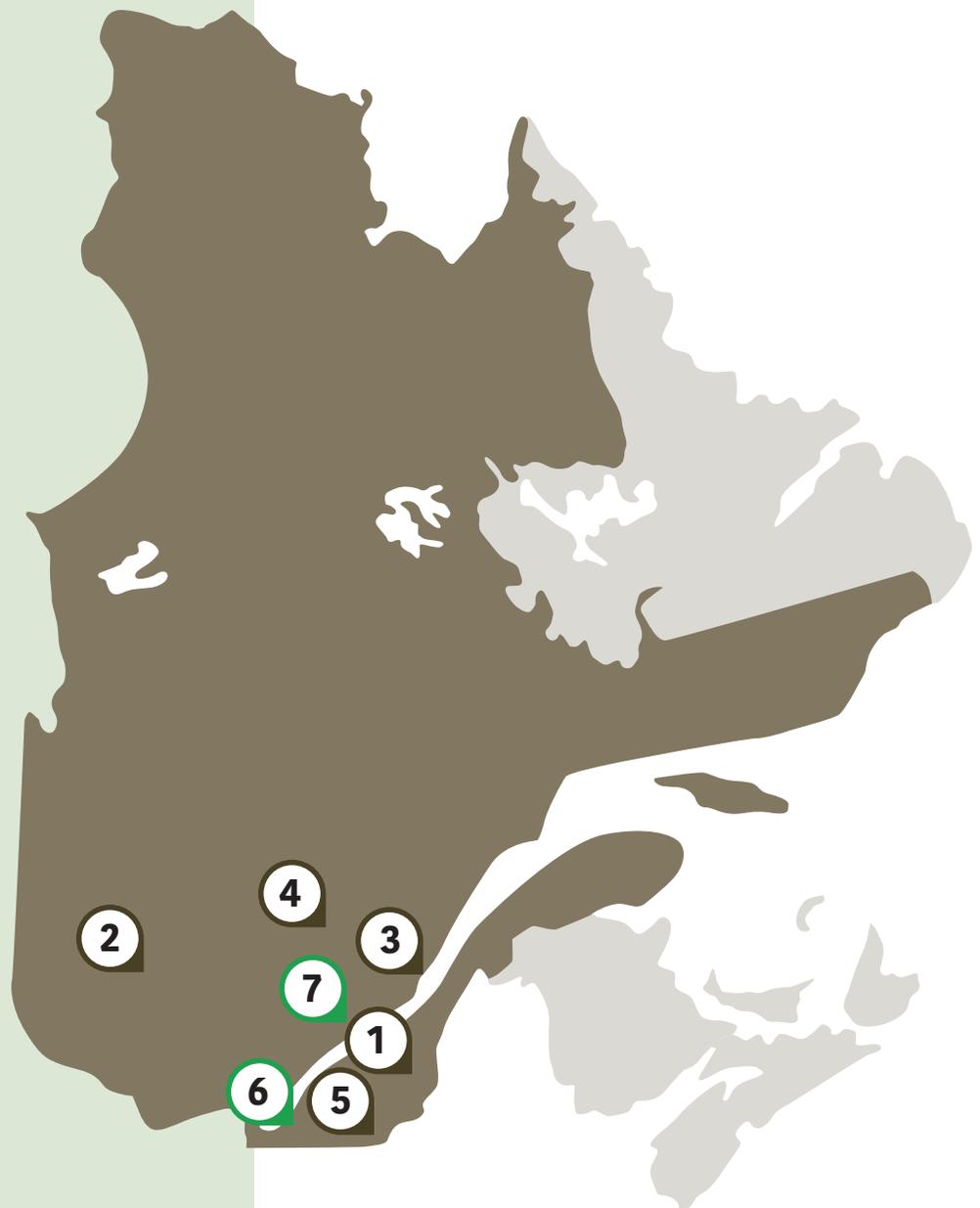
- 1 MONT-SAINT-HILAIRE**
543, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire
(Qc) J3H 4X7
T. 450 813-4970
F. 450 813-4979

BUREAUX RÉGIONAUX

- 2 BARRAUTE**
321, Rang 1-2 Ouest
Barraute
(Qc) JOY 1A0
T. 819 860-9417
F. 450 813-4979
- 3 QUÉBEC**
965, avenue Newton
bureau 270
Québec
(Qc) G1P 4M4
T. 418 704-0883
F. 418 704-0535
- 4 SAGUENAY**
251, rue Joseph-Hamel
Hébertville-Station
(Qc) G0W 1T0
T. 418 695-5556
F. 418 319-6459
- 5 SHERBROOKE**
1144, rue King Ouest
Sherbrooke
(Qc) J1H 1S2
T. 819 791-4207
F. 1 888 701-4003

AUTRES POINTS DE SERVICES

- 6 DIVISION TRANSPORT**
1221, route 133
Henryville
(Qc) JOJ 1E0
- 7 CENTRE DE TRANSFERT ET DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CTTMR)**
1800, boulevard du Parc-Industriel
Bécancour
(Qc) G9H 2Z2





**CHAQUE
PROJET DE
RECYCLAGE
EST UNIQUE
ET NOUS
LE SAVONS**

**CONTACTEZ-
NOUS!**



VIRIDIS
environnement

viridis-env.com